Detail Actualité

10 mars 2014 - 10 : 01

15/02/2012

Service en ligne : les factures des crèches municipales de Brest payables en ligne

Jeunesse / Education

C'est un service en ligne simple et sécurisé, disponible 24h/24 et 7j/7 et sans formalité préalable. Utilisé pour la première fois en début d'année par de nombreuses familles pour le règlement des factures du Conservatoire de musique, le service est maintenant opérationnel pour le règlement des factures de crèches municipales brestoises.

Pas moins de cinq cents factures sont émises tous les mois par la collectivité pour les crèches, dont 175 sont réglées par prélèvement automatique. Les 325 factures payées actuellement par chèque ou TIP peuvent donc maintenant être réglées en ligne permettant un gain de temps pour les usagers comme pour la collectivité.

L'extension du service à d'autres factures est prévue : taxes de voirie, redevance spéciale déchets et restauration scolaire seront bientôt payables en ligne.

Ce service s'appuie sur une solution technique proposée par la Direction Générale des Finances Publiques (TiPI pour Titre Payable sur Internet) qui a été récompensée lors des victoires de la modernisation de l'État français.

A placer dans vos favoris ! http://paiement.brest.fr/